



## Dominique Méda : « Rebâtir notre économie sans contraindre nos concitoyens à passer par la case chômage »

La convention citoyenne pour le climat ayant fait apparaître de nombreux gisements d'emplois dans le domaine de la relance verte, il est urgent de passer aux travaux pratiques, plaide la sociologue dans sa chronique.

**Chronique.** Le 14 juin dernier, le Président de la République annonçait solennellement : « *Il nous faut aussi créer les emplois de demain par la reconstruction écologique qui réconcilie production et climat* », promettant de détailler au début du mois de juillet le nouveau chemin proposé. Entre-temps, les 150 citoyens réunis dans la convention citoyenne pour le climat ont rendu leurs propositions, qui sont autant de précieuses balises. Rédigées dans un langage extrêmement clair, passées au tamis des expériences personnelles de chaque citoyen, et issues d'un savant dosage entre apports des experts et délibérations collectives (l'alchimie en sera analysée par la trentaine de chercheurs observateurs de la convention – dont je fais partie), ces mesures donnent en effet les clés d'une transition écologique concrète combinant relance verte et nouvelles pratiques de sobriété.

Certes, des milliards ont déjà été versés ou programmés pour soutenir notre économie frappée de plein fouet par la crise liée au Covid-19, certes il est urgent de soutenir les entreprises et les emplois qui risquent de disparaître massivement, mais nous ne devons pas pour autant le faire de façon aveugle, comme l'a rappelé notamment le Haut Conseil pour le climat. Ce dernier a en effet publié un rapport spécial au mois d'avril, destiné à rappeler que la crise sanitaire est sans doute une crise endogène – c'est-à-dire provoquée non pas par la colère des dieux, mais par la démesure des humains – et à conjurer le gouvernement de ne pas recommencer les mêmes erreurs qu'en 2008, c'est-à-dire de ne pas s'engager dans une relance « brune », qui aggraverait la situation climatique, mais au contraire dans une relance verte, qui nous permettrait d'engranger de nombreux bénéfices, notamment en termes de santé.

### Opportunité historique

Parmi les mesures proposées par la convention citoyenne pour le climat, nombreuses sont en effet celles qui auront une action déterminante en matière de santé : développer les autres modes de transport que la voiture individuelle, interdire les centres-villes aux véhicules les plus émetteurs de gaz à effet de serre, réduire la circulation des poids lourds devrait permettre de diminuer drastiquement la pollution de l'air, qui fait chaque année 48 000 morts, c'est-à-dire plus que le Covid ; mais également lutter contre la malbouffe, et donc s'attaquer résolument à ses comorbidités (obésité, diabète, hypertension...) dont on a constaté le caractère fatal pendant la crise sanitaire. On dispose donc bien d'un ensemble d'outils permettant de renforcer la résilience de la société et de satisfaire les aspirations prioritaires de nos concitoyens.

La relance verte permettrait d'obtenir un triple bénéfice : en termes écologiques (adoucir, repousser voire nous éviter les pires manifestations du changement climatique et de la disparition de la biodiversité, tout en



[Visualiser l'article](#)

se préparant du mieux possible à leur irruption) ; en termes de santé, en renforçant notre capacité à résister aux crises sanitaires – qu'elles soient associées ou non à la crise écologique ; et en termes économiques, en soutenant l'activité productive de manière sélective – notamment en conditionnant les aides d'Etat à des engagements écologiques.

La nécessité d ' un investissement public supplémentaire de 20 milliards d'euros par an pendant dix ans, déjà évoquée avant la crise du Covid-19, est donc plus évidente que jamais, mais la crise que nous traversons constitue de surcroît une opportunité historique pour engager une véritable « reconversion écologique », terme que j'emploie depuis plus de dix ans pour souligner à la fois le caractère radical du changement à mettre en œuvre, mais aussi pour en rappeler la proximité avec les douloureuses reconversions industrielles que nous avons connues.

#### Economie sous perfusion

Il s'agit en effet de rebâtir toute notre économie sans contraindre des millions de nos concitoyens à passer par la case chômage. C'est en ce moment, sur le terrain de notre économie dévastée et en attente de perfusion, que nous devons être capables d'organiser le sauvetage et les transferts d'emplois des entreprises et des secteurs condamnés vers les secteurs que la relance verte va soutenir. La rénovation thermique des bâtiments rendue obligatoire, le renforcement des infrastructures de transport, l'agriculture biologique, les nouvelles filières de recyclage et de réparation prévus par la convention sont autant de gisements d'emplois.

Encore devons-nous être capables de les déployer. Or nous disposons aujourd'hui de trop peu de connaissances, de trop peu d'outils. Quelles sont les compétences à déployer, et dans quels secteurs ? Comment déployer ceux dont nous avons absolument besoin ? Quels sont les dispositifs de formation qui font encore défaut ? Quels sont les emplois qui nécessitent un soutien public et ceux qui n'en nécessitent pas ? Faut-il mettre en place un « revenu de transition » ou des dispositifs équivalents au « contrat d'activité » proposé il y a vingt-cinq ans par le Commissariat général au plan dans son rapport « Le travail dans vingt ans » ? La nouvelle édition de la Prospective des métiers et des qualifications (la dernière date de 2015) pourrait utilement distinguer différents scénarios et différentes temporalités pour guider les choix publics.

Sur plusieurs de ces questions, un rapport très précis a été rendu en février 2019 par Laurence Parisot, l'ancienne présidente du Medef, pour préparer le Plan de programmation des emplois et des compétences prévu par la loi du 17 août 2015 relative à la transition écologique pour la croissance verte. Le chemin est clair. Le plus urgent est désormais de passer aux travaux pratiques.

**Dominique Méda** est professeure de sociologie, directrice de l'Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales, Université Paris Dauphine - PSL.

Dominique Méda (Professeure de sociologie à l'université Paris-Dauphine)